Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 6 (2004)

Heft: 5

Artikel: Sport sans frontières?

Autor: Lehmann, Anton

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995418

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sport sans frontières?

Le sport contribue-t-il à l'intégration des jeunes étrangers ou au contraire renforce-t-il une xénophobie latente? Miroir de la société, il n'est pas à l'abri des manifestations racistes. Reste qu'il permet à des gens venus de tous les horizons de s'intégrer et qu'il contribue à combattre la peur de l'étranger.

Anton Lehmann

ujourd'hui, il est de mise de s'insurger haut et fort contre les dérapages racistes, l'intolérance et la discrimination. Cet antiracisme s'appuie sur les droits de l'Homme dont chacun, selon la Charte de l'ONU, peut se prévaloir «sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de langue ou de religion». Dans notre pays, une norme juridique veille au respect de ces droits. Cette «victoire d'étape» de la tolérance à l'égard d'autrui, par-delà les différences de couleur et de culture, ne doit cependant pas faire oublier que le racisme perdure chez nous sous différentes formes. Nous songeons ici non seulement aux provocateurs d'extrême-droite mais aussi à nombre de citoyens suisses qui, plus discrètement, continuent à réagir avec crainte et méfiance face à tout ce qui vient d'ailleurs, et à l'altérité en

⟨⟨Dans le domaine du sport, la communication est déterminée par des règles de jeu universelles.⟩⟩

Un rapprochement commun

La peur de l'étranger, voire l'hostilité à son égard, se manifeste dans les votations, lors des demandes de naturalisation ou dans les discussions liées aux logements réservés aux requérants d'asile. Dans une commune zurichoise, on a même évoqué récemment la possibilité de créer des zones — sortes de ghettos—réservées aux requérants. Il n'existe aucun remède miracle contre le racisme, tout simplement parce que ce problème existe depuis la nuit des temps. S'opposer au racisme nécessite une vigilance de tous les instants. Au vu de la xénophobie latente qui subsiste dans notre société, l'antiraciste doit sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier, tel Sisyphe poussant son rocher.

La solution au problème, c'est l'intégration sociale. Or il ne peut y avoir d'intégration sociale que si les principaux intéressés, en l'occurrence les étrangers, le souhaitent. Leur volonté de s'engager dans une cohabitation harmonieuse et d'accepter les règles de comportement en vigueur dans le pays d'accueil joue un rôle décisif dans le processus d'intégration. Il ne peut en effet y avoir d'intégration s'il n'y a pas de participation active à la vie économique, sociale, politique et culturelle.

Exploiter le potentiel d'intégration

Qu'en est-il du sport? Favorise-t-il l'intégration des jeunes étrangers ou renforce-t-il au contraire la xénophobie latente?

- En tant que miroir de la société, le sport reproduit les rapports ambivalents entre racisme et antiracisme que nous avons esquissés plus haut. Dans ses nombreuses manifestations, il recèle un important potentiel de rapprochement, qu'il s'agit de mieux exploiter. Le sport permet de nouer des contacts positifs, que les sportifs recherchent et apprécient; c'est le cas notamment de la compétition, où partenaires et adversaires apprennent à se rencontrer et à se respecter, au-delà de leur envie réciproque de vaincre. L'expérience montre que les rencontres positives dans le cadre du sport et de la pratique d'activités communes constituent un bien meilleur moyen de combattre durablement la peur de l'étranger que l'exclusion et la ségrégation.
- Dans le domaine du sport, la communication est déterminée par des règles de jeu universelles. Elle se traduit essentiellement par le langage du corps, par essence non verbal, compréhensible au-delà des frontières linguistiques, et qui donc réunit les peuples.
- Dans le sport, les protagonistes peuvent agir et intervenir quels que soient leur origine ou leur statut social; les étrangers ont ainsi la possibilité de participer à la vie d'un groupe bien avant de pouvoir exercer des droits et des obligations politiques.
- Enfin, le sport applique le principe de l'égalité des chances, ce qui permet à de jeunes étrangers de fêter des succès qui leur sont moins accessibles dans d'autres domaines.

C'est dire que le sport peut—et doit—apporter une contribution importante à l'intégration. Il diffuse des valeurs telles que fair-play, esprit d'équipe et



«Le sport peut contribuer à démanteler les préjugés.»

respect, tout en permettant aux jeunes de s'engager utilement et de trouver un cadre de référence dans lequel ils se sentent bien. Le sport peut donc contribuer à démanteler les préjugés et les craintes suscitées par le contact avec des représentants d'autres cultures.

Facteurs de risques

Il ne faut cependant pas oublier que le sport recèle aussi des risques de favoriser l'exclusion des jeunes étrangers, au mépris des principes éthiques précédemment évoqués.

- Le sport ne peut jouer pleinement son rôle intégrateur si les jeunes étrangers sont sous-représentés dans la plupart des disciplines à l'exception du football, du basketball et des sports de combat asiatiques. Un problème particulièrement aigu dans le cas des filles étrangères. On constate par ailleurs que dans les clubs, les postes de dirigeant et d'entraîneur sont très rarement occupés par des ressortissants étrangers.
- Le sport possède également une dynamique intrinsèque quelque peu inquiétante qui ne doit pas laisser insensibles ses protagonistes: la sélection précoce – et parfois brutale – des meilleurs éléments produit souvent des exclus. Les modes de compétition qui célèbrent et encensent les vain-

queurs ont tendance à encourager les plus ambitieux à violer les règles ou à manipuler leur propre corps. Dans les moments de tension, ceux qui veulent vaincre à tout prix font souvent peu de cas de l'intégrité, physique ou morale, de l'adversaire et ne reculent devant rien pour lui nuire.

• Enfin, il convient de surveiller de près les tentatives d'instrumentalisation politique du sport, notamment les dérives ultra-nationalistes. Il faut par exemple se méfier des rites prônant un patriotisme exacerbé, qui peuvent vite dégénérer en cris de guerre et en manifestations de chauvinisme aux relents nationalistes. De tels excès contribuent plutôt à renforcer la méfiance latente envers les étrangers et à entraver leurs efforts d'intégration.

Anton Lehmann est chargé de cours à la Haute école fédérale de sport de Macolin. Spécialiste en pédagogie, il s'occupe notamment de projets impliquant des organisations et des groupes en marge de la société (activités sportives avec des requérants d'asile par exemple).

Contact: anton.lehmann@baspo.admin.ch